



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/07/2022
Reçu en préfecture le 01/07/2022
Affiché le **5 JUL. 2022**
ID : 087-218717809-20220629-2022040-DE

2022-040

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**
Le **29 juin**

Nombre de Conseillers : le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2022

en exercice -23- présents 18 votants 23

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme ROCHETEAU, M. PREUILH, Mme DA SILVA, M. FIKRI, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BENARD

ABSENTS : M. LAUSERIE, Adjoint, Mme LAURENT, M. FOURNIER, M. BERGERON, M. HAU

Pouvoirs : M. LAUSERIE donne pouvoir à Mme FOUCAUD, Mme LAURENT donne pouvoir à Mme BESSE, M. BERGERON donne pouvoir à M. FIKRI, M. HAU donne pouvoir à M. CHARVILLAT

Madame Patricia ROCHETEAU a été élue secrétaire de séance.

ECOLE ELEMENTAIRE – SUBVENTION POUR ACTIVITE PISCINE

Madame le Maire informe l'Assemblée du projet des enseignants de l'école élémentaire Jean Gagnant d'organiser pour les élèves des séances de natation à la piscine de Saint-Léonard de Noblat.

Madame le Maire propose de verser une subvention de 1 400 euros qui couvre le montant du transport en bus ainsi que le coût des séances de natation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

● **ACCEPTE DE VERSER** une subvention de 1 400,00 € à la Section Sportive scolaire de l'école élémentaire Jean Gagnant pour l'organisation de séances de natation à la piscine de Saint-Léonard-de-Noblat.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

Pour Copie conforme

Le Maire,

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 01/07/2022
Qualité : MAIRE